

Communiqué de presse

Construire les Grands-Esserts en respectant l'accord entre l'État et la commune de Veyrier

Comité référendaire

Les associations de quartier et la section de Veyrier des Vert'libéraux sont heureux de vous annoncer la validation par la Chancellerie d'État de la demande de référendum contre le préavis favorable du Conseil municipal au dernier Plan localisé de quartier (PLQ) des « Cirses ». Pour mémoire, ce PLQ ne respecte pas l'accord de 2012 signé entre l'État et la commune. Le comité référendaire remercie tous les habitants de notre commune qui ont soutenu et signé le référendum. Plus de 1'500 signatures avaient été déposées au Service des votations et élections fin mai.

Les Veyrites pourront donc s'exprimer démocratiquement sur ce dernier PLQ qui va profondément modifier leur environnement. Le référendum nous permettra aussi d'avoir accès à de l'information de la part des autorités sur l'ensemble du projet et son avancement. Nous souhaiterions que le terrain que l'État cédera à la commune pour construire une école se fasse en même temps que la construction des premiers PLQ 1, 2, et 3 et ceci pour permettre une meilleure intégration des premiers habitants.

Pour rappel, l'ensemble du projet représentera 1'200 logements qui accueilleront plus de 4'000 habitants à Veyrier alors que la commune ne compte qu'environ 12'000 résidents. L'accord signé en 2012 entre l'État et la commune stipulait pourtant que la construction du périmètre des Grands-Esserts devait être réalisée en deux phases. Au titre de cet accord, les 800 premiers logements auraient été construits immédiatement (1^{ère} phase) et les 400 derniers logements devaient être construits après 2030 (2^e phase). Le PLQ de Cirses que nous contestons aujourd'hui, propose à lui tout seul la construction de 800 logements supplémentaires, en plus des 400 logements déjà acceptés, ce qui porterait le total à 1'200 logement d'ici 2030. Cette décision concentre le projet en une phase trop courte pour les Veyrites. Le risque est, entre autres, que les mesures d'accompagnement, notamment celles permettant une fluidité du trafic en considérant la circulation de transit grandissante, ne soient pas réalisées assez rapidement.

Revenir aux deux phases de construction permettrait une intégration harmonieuse des nouveaux habitants, tout en vérifiant que les propositions pour résoudre les problèmes de mobilité soient efficaces. Le phasage permettrait aussi de connaître l'impact sur les finances communales du coût des nouvelles structures. Enfin, nous voulons que ce projet urbanistique se fasse en respectant notre environnement naturel et la qualité de vie des habitants actuels et futurs de la commune.

Comité Référendaire

Contact presse :

Jean-Eudes Gautrot : 079 447 08 05 (président) jgautrot@bluewin.ch

Laurent Gaspoz : 079 217 32 22 (vice-président) laurent_gaspoz@hotmail.com